



République et Canton de Genève
Département de l'intérieur, de l'agriculture
et de l'environnement

PR-317 V

Ville de Genève Secrétariat général
Reçu le: 1 NOV. 2004
Séance CA du: /
Décision:
A traiter par: SAM
Copies: N. Fournier N. Pellaton N. Hermann N. Gini N. Navarre dossier

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Monsieur le Maire
de la ville de Genève
Palais Eynard
Case Postale 3983
1211 Genève

N/réf.: MMD/YET/678/04

Genève, le 28 octobre 2004

Concerne : Crédit de 250 000 F destiné à une étude portant sur les répercussions engendrées par l'introduction de véhicules propres au sein du parc de véhicules de la Ville de Genève

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 6 octobre 2004, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.


Myriam Matthey-Doret
Directrice

Copie pour information :

- Service cantonal de l'énergie
- Service cantonal du développement durable

Date réelle d'affichage : 14 octobre 2004
Date légale d'affichage : 14 octobre 2004
Fin délai référendaire le : 23 novembre 2004